

La réforme électorale
Passer d'un système uninominal majoritaire à un tour à un modèle de
gouvernance plus représentatif

Pendant près d'une décennie, juste avant les dernières élections fédérales, le gouvernement de Stephen Harper a lentement, mais délibérément cherché à anesthésier et à affaiblir notre démocratie. Le parti de M. Harper, qui était en fait le parti d'une seule personne, a voulu éliminer la pensée progressiste et enlever toute liberté au corps politique et il a pris les mesures nécessaires pour y parvenir en confiant le plus de pouvoirs possible au Cabinet du premier ministre, qui a pu prendre des décisions arbitraires selon son bon vouloir. Il n'est donc pas étonnant que les habitants des Maritimes se soient empressés de contribuer à ce que M. Harper appelait la « culture du défaitisme » lorsqu'ils ont été appelés aux urnes, en octobre 2015. Pour les progressistes, c'est comme si un rideau de fer de cynisme et de faussetés était enfin tombé.

Nous sommes maintenant confrontés à un enjeu et à un choix d'une importance fondamentale : quel système allons-nous établir en lieu et place du système existant? Puisque chaque parti politique du Canada se fonde sur un ensemble de valeurs et de principes uniques et a un programme qui lui est propre, et étant donné que nous faisons partie d'une société pluraliste, il est essentiel de chercher à obtenir l'appui et la participation de tous les citoyens. Pour atteindre cet objectif, il est logique, raisonnable et fondamentalement démocratique d'adopter la représentation proportionnelle en tant que mécanisme électoral.

Certains affirmeront que le modèle actuel, en l'occurrence le système uninominal majoritaire à un tour, ne doit pas être remplacé par un système électoral novateur qui présente des risques. Ils ont tort. La première ministre Notley et, par la suite, le premier ministre Trudeau ont fait œuvre de pionniers en 2015 lorsqu'ils ont assuré la parité hommes-femmes au sein de leur cabinet. Ils ont ainsi créé un nouveau point de référence pour la classe politique canadienne. Cela dit, depuis plusieurs décennies, la population vote de moins en moins, mais son sentiment de cynisme à l'égard des politiciens, lui, a augmenté en flèche. Nous devons donc trouver une nouvelle façon d'élire les députés de manière à regagner la

confiance des Canadiens et à les convaincre que le gouvernement est réellement « responsable » et que « chaque vote compte ».

La représentation proportionnelle est la façon la plus simple de remédier au mécontentement manifesté par la population. Pourquoi? Parce qu'elle permettra d'attribuer les sièges à la Chambre des communes d'une façon beaucoup plus équitable, qui sera conforme à la volonté du peuple. En adoptant la représentation proportionnelle, on éliminera du coup les « fausses majorités », grâce auxquelles le parti porté au pouvoir uniquement parce qu'il a obtenu une majorité relative des voix peut exercer son pouvoir comme s'il était le seul maître à bord. Il est fort probable que l'adoption du système de représentation proportionnelle produirait des gouvernements minoritaires lors des prochaines élections.

Il fut un temps où les gouvernements minoritaires étaient considérés comme faibles et inefficaces par certaines personnes. En fait, à bien y penser, c'est ce que Stephen Harper répétait sans cesse! Dans un contexte où les gens souhaiteraient que le gouvernement puisse régner aisément, en agissant à sa guise et de façon arbitraire, en étouffant l'opposition et en faisant taire les opinions dissidentes, il aurait raison. Cela dit, puisque ce n'est pas ce que nous, les Canadiens, désirons, il avait tort d'affirmer une telle chose. De 1972 à 1974, le gouvernement minoritaire de Pierre Elliott Trudeau, appuyé par les néo-démocrates sous la direction de David Lewis, a adopté certaines des mesures législatives les plus progressistes de l'histoire moderne.

Dans un système de représentation proportionnelle, une fois que les électeurs ont exprimé leur volonté dans le cadre d'élections nationales, les partis doivent entreprendre des négociations afin d'établir un gouvernement. Par conséquent, dès le départ, il se crée un dialogue entre les intéressés sur la scène publique, en lieu et place d'un ordre imposé. Lorsque deux partis ou plus se retrouvent dans l'obligation de collaborer pendant une période donnée afin de conserver la confiance de la Chambre et de gouverner, la civilité et la collaboration s'installent. Ce mode de fonctionnement est de loin préférable au modèle actuel, et il devient une puissante motivation pour les politiciens. Cette façon de faire contraste nettement avec l'approche souvent aveuglément partisane et antagoniste qui a caractérisé les plus récentes législatures dirigées par les

conservateurs, qui étaient fondées sur le système uninominal majoritaire à un tour. Dans ce contexte, lequel des deux modèles est le plus susceptible de motiver les intéressés à persévérer et à faire preuve de patience pour trouver un compromis raisonnable pouvant être accepté par la majorité ou par l'ensemble des parties? Est-ce le système uninominal majoritaire à un tour ou le système de représentation proportionnelle?

Je pense qu'il serait préférable pour les Canadiens d'adopter un système de représentation proportionnelle à liste ouverte ou un système de représentation proportionnelle mixte. Le premier système est probablement le plus démocratique, car chaque parti reçoit le nombre de sièges à la Chambre qui correspond au pourcentage des voix qu'il a obtenues, d'une part, et les électeurs peuvent choisir un candidat en particulier à partir de la liste fournie par le parti pour lequel ils ont voté, d'autre part. Le deuxième système, c'est-à-dire la représentation proportionnelle mixte, permet de rassurer les traditionalistes, car en plus de donner lieu à l'élection de candidats dans des circonscriptions, il permet aussi de choisir des personnes pour combler le nombre de sièges restants, en fonction du pourcentage de voix obtenues par chaque parti à l'échelle nationale.

Ces deux systèmes permettraient d'accroître le taux de participation électorale et d'inciter les électeurs à s'investir davantage dans les affaires publiques, même si, par le passé, certains d'entre eux étaient convaincus que leur vote ne compterait pas ou que les gens de leur sexe ou de leur groupe ethnique ou racial ne voteraient pas en assez grand nombre pour qu'il vaille la peine d'aller voter. Il va sans dire qu'il est peu probable que les personnes qui se sentent marginalisées envisagent la possibilité de poser leur candidature aux élections, de faire du porte-à-porte, de participer aux activités liées à la campagne électorale ou encore d'adhérer à un parti politique.

En résumé, j'appuie le système de représentation proportionnelle à liste ouverte en premier lieu et le système de représentation proportionnelle mixte en second lieu, car le Canada doit s'éloigner du système parlementaire colonial et s'adapter aux réalités de 2016. Ce changement devrait être le plus important pas en avant depuis l'instauration du scrutin secret, en 1874, ou du vote des femmes, pendant la Première Guerre mondiale. Nous devons agir afin que notre démocratie redevienne

pertinente pour la majorité des citoyens de notre pays, car pour le moment, ils ont l'impression qu'il s'agit d'une mascarade dirigée par une bande de charlatans et de démagogues.

En terminant, je tiens à préciser que JE N'APPUIE PAS la préférence du premier ministre, en l'occurrence le scrutin à vote unique transférable. En effet, le système qu'il privilégie ne fera que systématiser davantage la possibilité qu'un parti puisse diriger le pays comme s'il avait obtenu la majorité des voix au cours de l'élection précédente. Qui plus est, son prédécesseur a presque démoli notre démocratie; nous ne devons donc pas soumettre l'actuel premier ministre à cette tentation. M. Brison, je vous demande de mettre de côté la partisanerie et de faire abstraction du rôle que vous jouez à titre de ministre et de travailler plutôt avec la population et vos collègues pour faire ce qui est le mieux pour tous les Canadiens. Le moment est venu d'adapter notre système électoral aux réalités du XXI^e siècle et de laisser à ceux qui sont à notre service, en l'occurrence les politiciens que nous avons élus en 2015, le soin de proposer une mesure législative visant à mettre en œuvre le système de représentation proportionnelle. Il est enfin temps d'instaurer une véritable démocratie au Canada, qui remplacera la version édulcorée actuelle.

Le tout respectueusement soumis,

Roger Boutilier